



## **Collège des Avocats Honoraires de Paris et des Hauts-de-Seine**

S.P.A.N.A.H (Section Parisienne de l'Association Nationale des Avocats Honoraires)

### **LA GAZETTE de la SPANAH**

**N° 3 / 2020**

Présidence Xavier DELCROS

Collège des Avocats Honoraires de Paris et des Hauts de Seine

SPANAH (Section Parisienne de l'Association Nationale des Avocats Honoraires)

#### **Le mot du Président :**

La vie de la SPANAH défie le Coronavirus mais cette terrible pandémie contribue à nous endeuiller.

Nous avons perdu dix-huit confrères honoraires adhérents de notre association depuis le début de l'année, dont une majorité ont été victimes du sinistre virus.

Nous avons une pensée pour leur famille et leurs amis.

Nous leur avons rendu hommage à l'Assemblée Générale annuelle le 5 octobre dernier et nous rappelons leurs noms dans la rubrique « In Memoriam » de cette Gazette.

Mais pendant la période dramatique que nous vivons, nous avons poursuivi nos activités associatives et culturelles.

Ainsi, nous avons pu tenir nos réunions statutaires du Comité de Direction et de l'Assemblée Générale le 5 octobre dernier.

Nous avons eu la chance d'entendre deux conférences passionnantes prononcées par notre confrère Bruno Richard qui nous a entretenu, tour à tour de Blaise Cendrars, dans le cadre du Palais Littéraire, puis, quelques jours plus tard de Sainte Geneviève, patronne de Paris.

Anne CHARVERIAT a conduit tout un groupe d'entre nous à une visite privilégiée du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.

En appliquant toutes les prescriptions sanitaires, nous poursuivons nos rencontres.

Pour l'avenir immédiat, je vous invite avec insistance à venir nombreux, d'ici la fin de l'année aux deux importants rendez-vous pour lesquels vous avez déjà reçu des invitations :

**- LE 5 NOVEMBRE À PARTIR DE 9 h 30 :**

AUDITION DES CANDIDATS AU BÂTONNAT ET AU CONSEIL DE L'ORDRE DE PARIS, à la salle haute de la Bibliothèque de l'Ordre, Palais de Justice (Boulevard du Palais); vous avez été destinataires de la motion qu'ont reçue tous les candidats.

Ce texte important rappelle les missions qui nous sont confiées par l'Ordre et celles que nous aspirons à accomplir à l'avenir.

Nous insistons tout particulièrement sur l'intérêt et l'importance de prévoir l'élection de deux avocats honoraires au Conseil de l'Ordre.

Cette motion a déjà reçu un accueil particulièrement favorable de la plupart des candidats aux mandats électifs de notre Ordre .

**- LE 17 DÉCEMBRE À PARTIR DE 15 h :**

RENCONTRE AVEC LE BÂTONNIER DE PARIS OLIVIER COUSI À LA NOUVELLE MAISON DU BARREAU (Place de Clichy, à proximité du nouveau siège du Tribunal Judiciaire)

Cette rencontre exceptionnelle dont nous remercions très chaleureusement le Bâtonnier de Paris sera l'occasion de visites des locaux de notre Ordre et du Tribunal.

Bien entendu, ces réunions peuvent être annulées si les circonstances sanitaires l'exigent.

De même, et sous les mêmes réserves, nous vous confirmons l'agenda de nos activités pour le premier semestre de l'année 2021 que vous trouverez dans la suite de cette Gazette.

Protégez-vous bien, et soyez assurés de mon plus cordial et confraternel dévouement.

**Billet de Bruno Richard :**

**VENERABLES ROBES**

Modeste stagiaire, je fus un jour envoyé à Lisieux , pour y plaider une affaire, qui, sauf miracle local, n'avait guère de chance d'être un succès.

Je ne m'embarrassais pas d'une robe, comptant en louer une sur place, au tarif habituel de 3NF. Malheureusement à Lisieux ce petit négoce qui arrondissait les fins de mois de bien des concierges de tribunaux et autres habilleuses était inconnu !

Devant mon embarras les confrères locaux m'invitèrent à emprunter la « soutane » du Bâtonnier André Marie, absent ce jour-là, ce que je fus contraint de faire.

Il faut vous dire qu'André Marie, Maire de Barentin, avait été Garde des Sceaux, ministre de l'Education Nationale et même pendant un mois Président du Conseil sous la IV république.

Ancien combattant des deux guerres, prisonnier et résistant, c'était au surplus un authentique « rad-soc » comme on disait alors.

C'est vous dire que la plaque multicolore de décorations qui identifiaient sa robe représentait une surface d' environ 15cms sur 12 !

C'est vous dire que je dus plaider, l'épilogue sur ladite plaque, et la main gauche plaquée sur le cœur, pour tenter de masquer mon délit usurpatoire.

Il me fut donné de plaider quelques mois plus tard contre l'éminent bâtonnier et je lui narrai l'histoire de cette robe avec laquelle nous avons en quelque sorte cohabité.

La hauteur avec laquelle il me toisa me fit apprécier la différence entre ce paon magnifique et le geai ridicule que j'avais été en me parant de son plumage.

*NB. Dans l'un de ses ouvrages, notre ami JR BOUYEURE raconte une histoire semblable, mais il prétend avoir fait étalage en plaidant de ces médailles imméritées et soutient que le tribunal lui aurait donné gain de cause en partie au moins par admiration pour ces mérites ostensibles.*

### **Compte rendu de la conférence de Bruno RICHARD par Jean Louis MAGNIER :**

La SPANAH a commémoré Sainte Geneviève, Patronne de Paris, le 5 octobre 2020 !

A l'issue de l'assemblée générale de la SPANAH, les heureux et courageux présents dans l'auditorium de la Maison du barreau ont eu le bonheur d'entendre Bruno Richard leur conter la belle histoire de Sainte Geneviève, patronne de Paris, qui célèbre cette année le 1600ème anniversaire de sa naissance et dont il nous révélera que la vie est particulièrement intéressante pour la SPANAH.

Probablement née vers 420 à Nanterre, Genovefa, fille unique, est élevée dans une famille chrétienne aristocratique très romanisée bien que d'origine franque. Elle a passé sa jeunesse à Nanterre. Son père exerce des hautes fonctions dans l'administration impériale romaine, celles d'intendant des domaines. Après une rencontre avec deux évêques éminents de ce Vème siècle, Germain l'Auxerrois et Loup de Troyes qui remarquent sa personnalité singulière, Geneviève décide d'adopter la vie consacrée. Mais après la mort de ses parents vers 440, elle est amenée à reprendre les fonctions de son père et s'installe dans l'Ile de la Cité, à Lutèce, dans une maison à proximité de là où sont installés maintenant les locaux de l'Ordre de Paris.

Au cours de ce siècle les invasions barbares se succèdent en Gaule et en 451, les Huns qui se rapprochent de la cité des Parisii, provoquent une panique dans la ville ; nombreux sont ceux qui veulent fuir. Mais Geneviève qui jouit déjà d'une grande influence s'oppose à l'abandon de la ville et convainc les femmes de participer à sa défense et de prier pour éviter ce péril. En définitive Attila décide de laisser Lutèce de côté et de se concentrer sur Orléans pour combattre les Wisigoths. Plus tard vers 475, quand le roi franc Childéric, tente de s'emparer de la ville en l'assiégeant, c'est encore Geneviève qui anime la résistance et organise dans des conditions périlleuses le ravitaillement fluvial de la ville. Toutefois, gagnant la confiance du roi franc et de son fils Clovis, elle participe à la pacification de la région et joue un rôle important avec Saint Rémi et la reine Clothilde pour convaincre Clovis de se convertir au christianisme ; elle compte ainsi parmi les fondateurs du premier royaume franc chrétien. C'est à l'époque de Geneviève que la cité des Parisii devient Paris à l'aube de VIème siècle et que Clovis vient s'y installer et décide d'y avoir son tombeau dans la basilique Sainte Geneviève où elle repose depuis sa mort un 3 janvier. Mais c'est aussi là que la légende manifeste l'importance de Geneviève dans l'imaginaire de l'histoire de la royauté. En effet il est probable qu'elle soit morte en 502, mais pour que son nom soit associé à l'aura de Clovis, la « *Vita* » raconte qu'elle serait morte en 512 quelques semaines après la mort de Clovis le 27 novembre 511 afin qu'ils soient inhumés dans la même basilique ...

L'église Sainte Geneviève rebâtie au même endroit à l'initiative de Louis XV est devenue le Panthéon à la Révolution. Les reliques de la sainte ont été depuis transférées dans l'église voisine de Saint Etienne du Mont.

Les participants ont chaleureusement remercié et applaudi leur conférencier, émus de réaliser que venant du barreau de Nanterre ou de celui de Paris, réunis dans cette même Ile de la Cité, ils marchaient sur les pas de Sainte Geneviève...

### **Audition des candidats au Bâtonnat, au Vice-Bâtonnat et au Conseil de l'Ordre de Paris (Rappel)**

Nous vous rappelons que tous les adhérents de la SPANAH sont invités expressément à l'audition du **lundi 5 novembre** prochain, à partir de 9h30 à la Salle Haute de la Bibliothèque de l'Ordre (Palais de Justice, Boulevard du Palais).

Les candidats répondront, en particulier, aux propositions de la SPANAH sur la participation des avocats honoraires aux activités de l'Ordre et de l'Ecole des Avocats (EFB), contenues dans une motion qui leur a été adressée et vous a été distribuée.

### **Rencontre du Bâtonnier de Paris et des Avocats honoraires (Rappel)**

Je vous invite tous à rencontrer le Bâtonnier de Paris, Olivier COUSI, le jeudi **17 décembre** à partir de 15 heures, qui nous recevra à la nouvelle Maison des Avocats, Porte de Clichy, près du siège du Tribunal Judiciaire. Ce sera l'occasion de visiter les nouveaux locaux de l'Ordre et du Tribunal.

### **Annulation de la Réunion statutaire du 19 novembre 2020.**

Compte tenu de sa proximité avec l'audition des candidats au Bâtonnat et au conseil de l'Ordre, cette réunion est annulée.

### **Visite du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris.**

Tous nos remerciements à Anne CHARVERIAT qui a organisé et permis une passionnante visite du Musée où bon nombre d'entre nous ont eu le privilège d'admirer les œuvres des principaux peintres des périodes contemporaine et moderne, commentée par une accompagnatrice experte.

### **Rappel Clinique Juridique EFB et Restos du Cœur :**

Les permanences à la Clinique Juridique à l' EFB et aux Restos du Cœur organisées par Michel SOUHAITE se poursuivent (Voir Communiqué spécial adressé le 17 octobre dernier).

### **RAPPEL DES COTISATIONS 2020 :**

Le trésorier constate que 40 adhérents n'ont pas renouvelé à ce jour leurs cotisations cette année. Il n'est pas trop tard pour adresser vos cotisations de 30 € à la SPANAH et de 60 € à l'ANAH à l'adresse du Trésorier J-L Magnier, 8 bd de la Bastille 75012 Paris. En cette année particulière, des coûts spéciaux ont été exposés, par exemple, la tenue de l'Assemblée générale à l'auditorium de la Maison du Barreau pour des raisons de sécurité - coût technique supplémentaire : 500 € = 17 cotisations annuelles. Merci de votre effort !

## **Rappel du calendrier des événements professionnels et culturels du premier semestre de l'année 2021**

Si la pandémie ne nous en empêche pas, et dans le strict respect des prescriptions sanitaires, nous nous retrouverons à l'occasion des rencontres professionnelles et culturelles dont l'agenda a été déjà publié et que nous vous rappelons à la suite.

D'autres initiatives de l'une ou l'autre d'entre vous pourront encore enrichir notre calendrier.

- 14 Janvier 2021 - Galette des Rois, salon DE LA GARANDERIE 16 h 30
- 4 Mars 2021 - Réunion statutaire, salle Gaston Monnerville- Conférence par Michel LAVIOLETTE SLANKA sur le thème « Ecrivains et Musiciens à Nice au siècle dernier » 14 h
- 15 Avril 2021 - Réunion statutaire, salle Gaston Monnerville, 14 h.
- 10 Juin 2021 - Réunion statutaire, salle Gaston Monnerville, 14 h.

### **Élections professionnelles :**

Rappel des dates des élections au Conseil de l'Ordre de Paris :

- 24 novembre : 1er tour
- 26 novembre : 2ème tour

### **In memoriam**

Nous rappelons à notre souvenir nos amis disparus depuis le mois de mars et présentons nos condoléances attristées à leur famille et à leurs proches .

Jean-Pierre Dufour, Guillaume Marçais, Jean-Marc Aucuy, Patrick Bertrand, Geoffroy Gaultier, Jean-Claude Georgin, Harro Gurland, Claude Moreau-Didier, Monique Péninon-Jault, Jean-Simon Pérez, Micheline Pierre-Traxeler, Ernest Rocher, Didier Royet, Charles Schmitt, Mady Sussan Segui, Madeleine Tinland et Janine Vandel Schermann, Pierre Tellier.

### **Rappel des élections au Conseil d'Administration de l'ANAH**

(Association Nationale de Avocats Honoraires)

Vous avez reçu un courrier du Président de l'ANAH vous fournissant les documents vous permettant de voter par correspondance aux élections du Conseil d'administration de notre association nationale avant le 2 décembre prochain :

La participation électorale des adhérents de la SPANAH est très importante pour conforter notre place au sein de l'Association Nationale : votez!

Nous garderons le plaisir de nous écrire et même de nous rencontrer, en respectant les mesures sanitaires.

Qu'en cette période difficile nous renforçons nos liens.

Vous savez les membres de notre Bureau et de notre Comité de Direction à votre disposition, vous pouvez nous écrire ou nous téléphoner.

Avec l'expression de notre très cordial et confraternel dévouement.

Xavier DELCROS, Président : 0616344499 [xavierdelcros@yahoo.fr](mailto:xavierdelcros@yahoo.fr)

Bruno RICHARD, Président d'Honneur : 0681134273 [cobririchard@orange.fr](mailto:cobririchard@orange.fr)

Françoise BUSSERON-GENTY, Secrétaire Générale : 0607941927 [fr.genty.avocat@wanadoo.fr](mailto:fr.genty.avocat@wanadoo.fr)

Jean-Louis MAGNIER, Trésorier : 0608872387 [jlmagnier@orange.fr](mailto:jlmagnier@orange.fr)

Michel SOUHAITE, Chargé de la communication : 0611422913 [michel.souhaite@orange.fr](mailto:michel.souhaite@orange.fr)